



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 22 REPRESENTES : 07</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 5 décembre 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 18 décembre 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentées : M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU, Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Catherine CLAVEL, Mme Audine FRECKMANN ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</i></p>
--	--

Délibération n°34

Rapporteur : M. Nathan EXCOFFIER

Objet : Aménagement d'un pôle de loisirs – Demandes de subventions

Espace ouvert et de rencontre, le secteur des abords du complexe sportif va être réaménagé pour offrir à la population les possibilités d'expression les plus variées, permettant la détente et la pratique d'activités sportives de plein air et de loisirs. Il comprendra notamment, entre autres, un espace street workout, un pumptrack, un plateau multisports.

Cet espace sera également aménagé avec des cheminements piétonniers, un chemin d'accès cyclo, un point d'eau. Les espaces verts seront également aménagés.

L'ensemble de ces aménagements comprendra enfin une pleine sécurisation du site.

Afin de développer le « vivre ensemble » et de rendre le sport accessible à tous au quotidien, cet espace sera en accès libre et à la disposition du plus grand nombre.

Le montant des aménagements prévus, imaginés en concertation avec les associations sportives, est estimé à 800 000 € et devraient débiter dès le printemps 2024.

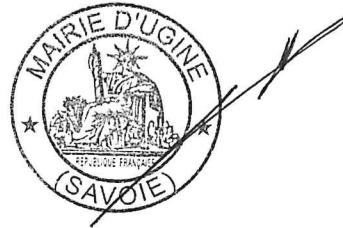
Il convient de solliciter auprès de l'Agence Nationale du Sport, de l'État, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles pour les travaux d'aménagements du secteur du complexe sportif, afin de garantir l'effet levier nécessaire à la bonne réalisation de ce projet.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve le projet des travaux d'aménagements des abords du complexe sportif, tel que présenté ci-avant ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter auprès de l'Agence Nationale du Sport, de l'État, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20231211-20231211_DE34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2023

Publication : 18/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

